

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

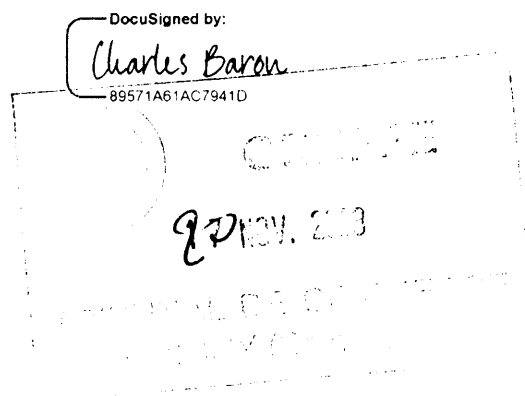
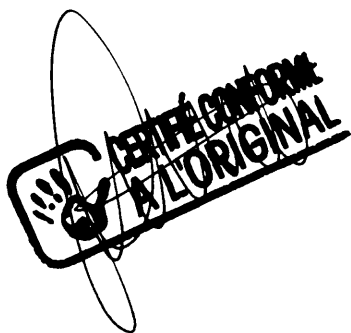
Numéro de gestion : 2021 B 02126
Numéro SIREN : 851 351 296
Nom ou dénomination : 1SPIRE

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt 25817

RSM

21/01/23

RSM France
26, rue Cambacérés
75008 PARIS
FRANCE
www.rsmfrance.fr



Comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS 1SPIRE

65 rue Manin
75019 PARIS
SIRET 85135129600013

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

2. Annexe

Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10

3. Comptes détaillés

Bilan détaillé	15
Compte de résultat détaillé	19

4. Liasse simplifiée

2065 - Impôt sur les sociétés	23
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	24
2033A - Bilan simplifié	25
2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)	26
Charges et produits sur exercices antérieurs	27
2033C - Immobilisations - Amortissements - Plus-values et moins-values	28
Changement de méthodes (immobilisations)	29
Changement de méthodes (amortissements)	30
2033D - Relevé des provisions- Amortissements dérogatoires- Déficits reportables...	31
Changement de méthodes (provisions)	32
2033E - Contribution Economique Territoriale – Valeur Ajoutée et Effectifs	33
2033F - Composition du capital social	34
2033G - Filiales et participations	35

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 1SPIRE relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :



Total bilan 1 707 473

Chiffre d'affaires



Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 16/05/2023

RSM

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Capital souscrit non appelé

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires

86 497

86 497

51 786

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

785 342

151 517

633 825

416 932

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

Autres participations

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

162

162

133

TOTAL ACTIF IMMOBILISE

872 002

151 517

720 484

468 851

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (3)

Clients et comptes rattachés

246 382

246 382

7 500

Autres créances

205 576

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

740 606

740 606

568 695

Charges constatées d'avance (3)

145

TOTAL ACTIF CIRCULANT

986 988

986 988

781 916

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecarts de conversion actif

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

7 500

Bilan passif



CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 464	2 407
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 944 619	927 728
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-310 857	-23 154
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-476 843	-287 703
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 159 383	619 278

AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	441 116	488 357
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 447	99 021
Dettes fiscales et sociales	20 528	44 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	548 090	631 489
Ecarts de conversion passif		

(1) Dont à plus d'un an (a)	345 200	488 131
(1) Dont à moins d'un an (a)	202 891	143 358
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 069	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

RSM

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 1SPIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 707 473 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 476 843 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Valeurs brutes			
Immobilisations incorporelles	51 786	34 711	86 497
Immobilisations corporelles	472 939	312 403	785 342
Immobilisations financières	133	29	162
Amortissements & provisions :			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	56 007	95 510	151 517
Immobilisations financières			

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	34 711	312 403	29
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions			
Scissions			
Mises hors service			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 246 544 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :



Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

162

162

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

Autres

246 382

246 382

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance



Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir



IJSS nettes - Maladie ordinaire

1 179



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 463,74 euros décomposé en 246 374 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	240 720	0,01
Titres émis pendant l'exercice	5 654	0,01
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	246 374	0,01

Des augmentations de capital ont eu lieu en 2022 faisant passer le capital de 2 407.20€ à 2 463.74€ soit une hausse de 56.54€.

Des primes d'émissions ont été versées lors des augmentations de capital constatées sur l'exercice, selon le détail ci-dessous :

- Le 01 janvier: 8 709.75€
- Le 01 janvier : 14 971.95€
- Le 01 janvier: 1 786.86€
- Le 01 janvier : 17 926.65€
- Le 01 janvier : 22 618.76€.

Le solde du compte primes d'émission s'élève ainsi à 993 741.97€ au 31 décembre 2022.

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 548 090 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 069	1 069		
- à plus de 1 an à l'origine	440 047	94 848	330 200	15 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 447	86 447		
Dettes fiscales et sociales	20 528	20 528		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	48 296			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	1 753
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	212
Banque - Intérêts courus à payer	1 069
Dettes provis. pr congés à payer	8 900
Charges sociales s/congés à payer	3 560
FORMATION PROFESSIONNELLE	63
TAXE D APPRENTISSAGE	291

RSM

COMPTES DETAILLES

Bilan détaillé



CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
205000 - Concessions et droits similaires	86 497,43	86 497,43	51 785,97
	86 497,43	86 497,43	51 785,97
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
218150 - Application Memorizer	778 476,88	778 476,88	466 073,74
218310 - Matériel informatique	6 865,50	6 865,50	6 865,50
281815 - Amortis. Application Memorizer		145 774,43	-52 394,72
281830 - Amortis. matr.bureau et informat.		5 743,00	-3 612,58
	785 342,38	151 517,43	633 824,95
			416 931,94
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
275100 - Dépôts	162,00	162,00	133,20
	162,00	162,00	133,20
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
411000 - Clients			7 500,00
			7 500,00
Fournisseurs débiteurs			
401000 - Fournisseurs			26 947,89
			26 947,89
Personnel			
421000 - Personnel - rémunérations dues	15,81	15,81	
438710 - IJSS nettes - Maladie ordinaire	1 179,43	1 179,43	480,76
	1 195,24	1 195,24	480,76
Etat, Impôts sur les bénéfices			
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	173 303,00	173 303,00	142 406,00
	173 303,00	173 303,00	142 406,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	14 107,95	14 107,95	13 840,02
445663 - TVA déductible intracommunautaire	44,61	44,61	




Bilan détaillé

445670 - Crédit de TVA à reporter	55 212,00	55 212,00	
445830 - Remboursement de TVA demandé	2 279,46	2 279,46	18 235,46
445860 - TVA sur factures non parvenues	240,00	240,00	3 666,33
	71 884,02	71 884,02	35 741,81
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
512000 - QONTO	22 833,14	22 833,14	87 201,99
512200 - CIC	717 773,06	717 773,06	481 492,61
	740 606,20	740 606,20	568 694,60
Charges constatées d'avance			
486000 - Charges constatées d'avance			145,02
			145,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			

Bilan détaillé

Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	2 463,74	2 407,20
	2 463,74	2 407,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
104100 - Primes d'émission	993 741,97	927 728,00
104500 - Bons de souscription d'actions	950 876,75	
	1 944 618,72	927 728,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)		-23 154,11
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-310 857,34	
	-310 857,34	-23 154,11
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
164111 - EMPRUNT BPI	300 000,00	300 000,00
164121 - EMPRUNT CIC	139 835,43	188 131,18
168840 - Int courus s/emp.aup etabl.crédit	211,84	225,96
	440 047,27	488 357,14
Découverts et concours bancaires		
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	1 068,58	
	1 068,58	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	441 115,85	488 357,14
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	84 693,51	68 431,53
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 753,12	30 589,04
	86 446,63	99 020,57
Personnel		
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	8 899,65	17 118,26
	8 899,65	17 118,26
Organismes sociaux		
431000 - URSSAF - Sécurité sociale	3 455,87	2 844,13
437200 - Caisse de retraite	2 874,38	6 723,80
437410 - Organismes de prévoyance	247,11	653,80
437500 - Organismes de mutuelle	134,00	300,00
438200 - Charges sociales s/congés à payer	3 559,86	6 847,30
438600 - Charges sociales - charges à payer		1 221,97
438630 - FORMATION PROFESSIONNELLE	63,32	1 707,11

Bilan détaillé

		
438640 - TAXE D'APPRENTISSAGE	290,92	2 018,87
	10 625,46	22 316,98
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445200 - TVA due intracommunautaire	44,61	
445710 - TVA collectée		1 250,00
	44,61	1 250,00
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
442100 - Prélèvements à la source (IR)	958,11	3 426,38
	958,11	3 426,38
Dettes fiscales et sociales	20 527,83	44 111,62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
		
Ecart de conversion - Passif		
		

Compte de résultat détaillé

PRODUITS

Ventes de marchandises

Production vendue

Production stockée

Subventions d'exploitation

Autres produits

721000 - Production immobilisée incorporelle	347 114,60	228 216,45	118 898,15	52,10
758000 - Produits divers gestion courante	1 818,07	7,13	1 810,94	NS
	348 932,67	228 223,58	120 709,09	52,89

CONSOMMATION M/SES & MAT

Achats de marchandises

Variation de stock (m/ses)

Achats de m.p & aut.approv.

Variation de stock (m.p.)

Autres achats & charges externes

604000 - Achats d'études et prestations	244 834,87	73 911,51	170 923,36	231,25
606300 - Achats de petits équipements Inform	2 570,96	3 308,13	-737,17	-22,28
606400 - Achats fournitures administratives	1 600,69	2 023,40	-422,71	-20,89
611000 - Sous-traitance générale	8 950,93	3 593,72	5 357,21	149,07
611100 - Sous traitance développement inform		2 563,38	-2 563,38	-100,00
611200 - Solutions IT - Site et app	23 496,25	7 055,55	16 440,70	233,02
613100 - Abonnements APP Solution IT	2 520,78	1 263,55	1 257,23	99,50
613200 - Locations immobilières	432,00	376,00	56,00	14,89
613520 - Locations de matériel de transport	25,89	129,47	-103,58	-80,00
613530 - Locations de matériel de bureau	13 400,00		13 400,00	
615530 - Entretien du matériel de bureau		549,17	-549,17	-100,00
616000 - Primes d'assurance	433,26	316,08	117,18	37,07
616110 - ASSURANCE SUR EMPRUNT	288,00	63,20	224,80	355,70
618500 - Frais de colloques, de séminaires		2 373,12	-2 373,12	-100,00
622100 - Honoraires paie et social	1 528,98	1 311,20	217,78	16,61
622200 - Commissions et courtages sur ventes	12 816,55	22 000,00	-9 183,45	-41,74
622600 - Honoraires recrutement	990,00		990,00	
622610 - Honoraires RSM	7 200,00	4 800,00	2 400,00	50,00
622620 - Honoraires CAC	1 550,00		1 550,00	
622670 - Honoraires Juridiques	20 053,08	14 502,94	5 550,14	38,27
622700 - Frais d'actes et contentieux	1 831,29	2 849,38	-1 018,09	-35,73
622800 - Rémun. & Honoraires divers	914,03	615,82	298,21	48,42
623000 - Publicité	82 418,37	28 929,23	53 489,14	184,90
625100 - Voyages et déplacements	117,98	1 671,86	-1 553,88	-92,94
625700 - Réceptions	2 165,23	136,06	2 029,17	NS
626000 - Frais postaux	234,88	155,83	79,05	50,73
626100 - Frais de télécommunication	352,82	145,42	207,40	142,62
627200 - Commissions sur emprunts		1 200,00	-1 200,00	-100,00
627800 - Prestations de services bancaires	4 242,95	7 968,78	-3 725,83	-46,76
	434 969,79	183 812,80	251 156,99	136,64

CHARGES

Compte de résultat détaillé

Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - Taxe d'apprentissage	-586,82	2 018,87	-2 605,69	-129,07
631300 - Formation continue (Trésor)	-488,21	1 707,11	-2 195,32	-128,60
635110 - Contribut ^o économique territoriale	153,00	76,00	77,00	101,32
635400 - Droits d'enregistrement	25,00		25,00	
	-897,03	3 801,98	-4 699,01	-123,59
Salaires et Traitements				
641100 - Salaires appointements	307 718,22	271 615,12	36 103,10	13,29
641200 - Congés payés	-8 218,61	27 325,17	-35 543,78	-130,08
641300 - Primes et gratifications	821,33	8 777,02	-7 955,69	-90,64
641400 - Indemnités et avantages divers	9 856,91	1 050,35	8 806,56	838,44
641800 - Charges sociales/CP	-3 287,44	4 046,20	-7 333,64	-181,25
	306 890,41	312 813,86	-5 923,45	-1,89
Charges sociales				
645100 - Cotisations à l'URSSAF	16 501,81	22 380,94	-5 879,13	-26,27
645820 - Cotisations AGIRC-ARRCO	29 550,15	28 465,13	1 085,02	3,81
645840 - Cotisations prévoyance	2 320,42	3 284,27	-963,85	-29,35
645850 - Cotisations mutuelle	1 042,89	1 172,92	-130,03	-11,09
	49 415,27	55 303,26	-5 887,99	-10,65
Amortissements et provisions				
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	95 510,13	54 648,56	40 861,57	74,77
	95 510,13	54 648,56	40 861,57	74,77
Autres charges				
651000 - Achats nom de domaine	2 204,96	1 191,95	1 013,01	84,99
658000 - Charges diverses gestion courante	11,49	128,80	-117,31	-91,08
	2 216,45	1 320,75	895,70	67,82
Produits financiers				
766000 - Gains de change	26,52		26,52	
			26,52	
Charges financières				
661160 - Emprunt CIC - Intérêts	4 537,17	1 385,60	3 151,57	227,45
661162 - Emprunt BPI - Intérêts	2 490,00		2 490,00	
666000 - Pertes de change	9,76		9,76	
	7 036,93	1 385,60	5 651,33	407,86
Opérations en commun				
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
671800 - Autres charges except. de gestion	6 802,83		6 802,83	
	6 802,83		6 802,83	
Participation des salariés				

Compte de résultat détaillé

	2022	2021	2020	2019
Impôts sur les bénéfices				
695000 - Impôts sur les bénéfices		-97 160,00	97 160,00	-100,00
699500 - Crédit d'impôt recherche	-76 143,00		-76 143,00	
	-76 143,00	-97 160,00	21 017,00	-21,63

01 000 000 000 000

RSM

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société: SAS ISPIRE	Adresse du siège social :
SIRET : 8 5 1 3 5 1 2 9 6 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement: 65 rue Manin 75019 PARIS	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées : Programmation informatique	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal Bénéfice imposable à 15 % : 0	Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	476 843
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 19% : Autres PV imposables à 19% : PV à long terme imposables à 0% : PV à long terme imposables à 15% : PV exonérées art. 238 quaterdecies :		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies : Jeunes entreprises innovantes : Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A : Entreprises nouvelles art. 44 septies : Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies : Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies : Autres dispositifs : Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies : Sociétés d'investissements immobiliers cotées : Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies : Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % :			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1. Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 I 1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C I 2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	

Nom et coordonnées du prestataire :	ECF <input type="checkbox"/>	Visur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
du comptable : RSM FRANCE 26 rue Cambaceres 75008 PARIS			Tel : 01 47 63 67 00
du conseil :			Tel :
du CGA ou du visur conventionné :			Tel :
N° d'agrément :			

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS ISPIRE** Néant *

Adresse de l'entreprise **65 rue Manin 75019 PARIS**

Numéro SIRET* **8 5 1 3 5 1 2 9 6 0 0 0 1 3**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12** Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le 31/12/2022	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	{ Fonds commercial*				
	{ Autres*	014	016	86 497	86 497
	Immobilisations corporelles*	028	030	785 342	633 824
	Immobilisations financières* (1)	040	042	162	162
	Total I (5)	044	048	872 001	720 484
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	{ Clients et comptes rattachés*				
	{ Autres* (3)	072	074	246 382	246 382
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086	740 606	740 606	
Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098	986 988	986 988
	Total général (I + II)	110	112	1 858 990	1 707 472

				Exercice N NFI	
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		2 463	
	Écarts de réévaluation	124			
	Reserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	132	1 944 618	
	Report à nouveau	134		(310 857)	
	Résultat de l'exercice	136		(476 842)	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
		Total I	142		1 159 382
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		441 115	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		86 446	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	172	20 527	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		548 090	
	Total général (I + II + III)	180		1 707 472	

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	345 199
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	347 143
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NO1

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ?

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue } biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		Autres	410	51 785	412	34 711	414		416	86 497				
	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales, agencements divers	450	466 073	452	312 403	454		456	778 476					
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470	6 865	472		474		476	6 865					
	Immobilisations financières	480	133	482	28	484		486	162					
TOTAL		490	524 858	492	347 143	494		496	872 001					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations corporelles	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
	Fonds commercial			495		497		498		499				
	Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506				
	Terrains			510		512		514		516				
	Constructions			520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540	52 394	542	93 379	544		546	145 774			
	Matériel de transport			550		552		554		556				
Autres immobilisations corporelles			560	3 612	562	2 130	564		566	5 743				
TOTAL		570	56 007	572	95 510	574		576	151 517					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8% pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus values taxables à 19% ⁽¹⁾			579	Régularisations		590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mis en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values : valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C	
INCORP.	Fonds commercial TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	51 785			51 785	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		466 073			466 073
	Matériel de transport*					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 865			6 865
	Emballages récupérables et divers *					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL III		472 939			472 939	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	133			133	
TOTAL IV		133			133	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		524 858			524 858	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	52 394			52 394
immobilisations corporelles	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 612			3 612
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		56 007			56 007
TOTAL GÉNÉRAL		56 007			56 007

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS 1SPIRE Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immob. incorporelles	700		705			2	
Terrains	710		715			3	
Constructions	720		725			4	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5	
Inst. générales, agen. cements amén. div.	740		745			6	
Matériel de transport	750		755			7	
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B 780	

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982		2 61 190
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		2 61 190
Déficits de l'exercice	860		4 76 842
Total des déficits restant à reporter	870		7 38 033

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
			55 525
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour investissement				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles			
	- corporelles			
	- titres mis en équivalence			
	- titres de participation			
	- autres immobilisations financières			
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				

Désignation de l'entreprise : SAS 1SPIRE		Néant	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	376	7	
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1		106	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2		144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3		152	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF).	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO-ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	/ /
Date de cessation		186	/ /

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)
1

Néant *

Formulaires obligatoires
part. 38 de l'ann. XI III art. C. G. F. I.
N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 8 5 1 3 5 1 2 9 6 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ISPIRE

ADRESSE (voie) 65 rue Manin

CODE POSTAL 75019 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	16	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	24 219
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	16	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	222 155

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique BARON Prénom(s) Charles

Nom marital % de détention 53.82 Nb de parts ou actions 132 600

Naissance : Date 20011982 N° Département 87 Commune LIMOGES Pays FRANCE

Adresse : N° 65 Voie rue Manin

Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique SALES Prénom(s) THOMAS

Nom marital % de détention 28.98 Nb de parts ou actions 71 400

Naissance : Date N° Département 06 Commune NICE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOI.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

Formulaire obligatoire
 (art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 8 5 1 3 5 1 2 9 6 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ISPIRE

ADRESSE (voie) 65 rue Manin

CODE POSTAL 75019

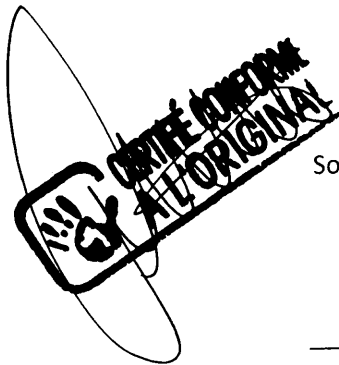
VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NO1



1SPIRE

Société par Actions Simplifiée au capital social de 2.236,78 €
Siège social : 7, rue du Progrès – 93100 Montreuil
851 351 296 RCS Bobigny

(la « Société »)

TEXTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 JUIN JUN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître une perte nette comptable de 476.843 €, décide, sur proposition du président, de l'affecter de la manière suivante :

Soit (476.843) €
En totalité au compte "Report à nouveau", qui de (310.857) €
Est ainsi porté à (787.700) €

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

"Bon pour copie conforme"
Le Président,

DocuSigned by:
Charles Baron
89571A61AC7941D